Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260303-2702202608-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN

LE 27 FÉVRIER 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
13	14	14

Date de la Convocation

20 février 2026

L'an deux mil-vingt-six, le vingt-sept février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC, la Maire.

Présents : Carole BONNIEC, Jean-Noël LE HÉNAFF, Fabrice BOURLIER, Nathalie HAMON, Gilbert KERBOEUF, Willy LE GOURRIEREC, Virginie LE ROLLAND, Karine THOMAS, Cyril LE QUERREC, Valérie HEUZÉ, Mickaël SADOU, Isabelle L'ANTHOËN, Anthony PERON

Excusée : Isabelle RIOU (procuration à Karine THOMAS),

Secrétaire de séance : Virginie LE ROLLAND

Objet : : LIGNE DE TRÉSORERIE

Madame BONNIEC fait part du courrier du Crédit Agricole concernant le renouvellement de la ligne de trésorerie.

Une proposition de renouvellement au titre de 2026 est faite par le Crédit Agricole.

Après délibération, le Conseil Municipal **DÉCIDE** de renouveler la ligne de trésorerie à hauteur de 50 000 €. EURIBOR 3 mois non flooré à 0 + marge de 2.029 % soit un taux (index + marge) = 3.029 %

Commission de mise en place : 0.25 % du montant maximal du crédit soit 125 €.

Pas de commission de non utilisation.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La secrétaire de séance

Virginie LE ROLLAND

La Maire

Carole BONNIEC

MAIRIE DE LANMÉRIN 22300

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 03 mars 2026.
Affiché le 03 mars 2026